SAINT-ANICET C'EST AUSSI

Saint-Anicet

L'Écho

Municipalité de Saint-Anicet

Saint-Anicet, un lac, une campagne, une passion

BULLETIN MUNICIPAL

Municipalité de Saint-Anicet

à vivre et à découvrir

HÔTEL DE VILLE
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1M0

Ouvert du lundi au jeudi
9 h à 12 h et 13 h à 16 h 30

JUIN 2022

Crédit photo: Danielle Cluff

NOUS JOINDRE
Courriel info@stanicet.com
Téléphone 450 264-2555
Télécopieur 450 264-2395

Municipalité de Saint-Anicet

STANICET.COM

Le maire vous parle…

Chères citoyennes et chers citoyens,

Eh bien, il semble que le temps s'améliore un peu – enfin !

La Municipalité reprend également sa routine normale et planifie une variété d'activités et d'événements pour la saison estivale. J'invite tout le monde à s'impliquer et à participer à autant d'événements que possible, cela contribuerait sans aucun doute à créer un sentiment d'esprit communautaire. Ces événements ont été rendus possibles grâce au travail acharné et aux efforts des groupes communautaires et des comités du Conseil composés de résidents et de membres du personnel un grand, merci à tous - alors, montrons-leur notre soutien ensemble!

Nous reconnaissons l'impact que les années antérieures ont eu sur les gens. Il est impératif de redonner un peu de normalité à nos vies. Bien que nous ne soyons pas revenus à la vie telle que nous la connaissions, nous sommes ravis de recommencer à ramener certaines de nos traditions passées, ainsi qu'à en créer de nouvelles.

Merci d'être des symboles de force et de résilience. J'ai hâte de vous voir cet été à l'un ou plusieurs des événements qu'il y a de planifiés dans la Municipalité.

Sur une note différente, mais importante, je vous demanderais de continuer à soutenir nos entreprises locales, elles sont importantes pour notre communauté.

"Nous nous engageons à respecter les principes de bonne gouvernance, à travailler ensemble dans le meilleur intérêt des citoyens de notre Municipalité et à nous acquitter de nos responsabilités au mieux de nos compétences et de notre jugement." Ma pensée du mois Gino

---

Félicitation à madame Fannie Fournier, responsable de la bibliothèque et des activités pour sa nomination au conseil d'administration du Réseau BIBLIO de la Montérégie.

En terminant, je voudrais souhaiter à tous un été incroyablement heureux et sécuritaire. J'espère que le plaisir sera au rendez-vous !

Gino Moretti
Maire

VOS CONSEILLERS

Ginette Caza District # 1	District # 2	Audrey Caza District # 3	Sylvie Tourangeau District # 4	Anne-Marie Leblanc District # 5	Lyne Cardinal District # 6

PROCHAINES SÉANCES DU CONSEIL MUNICIPAL: 4 JUILLET ET 1ER AOÛT 2022 À 19 H
SALLE DU CONSEIL SITUÉ AU 333, AVENUE JULES-LÉGER (Selon les consignes gouvernementales.)

RENCONTRE PUBLIQUE DES CHEMINS PRIVÉS

Le samedi 28 mai 2022, les résidents des chemins privés étaient invités à venir assister à une rencontre publique d'information. Depuis août 2019, lors de la dernière rencontre, plusieurs choses ont avancé, la création d'un comité des chemins privés, sondages auprès des résidents, réalisation d'un guide des chemins privés, il était important que les membres du comité puissent présenter les résultats de leurs travaux.

Plus de 120 personnes étaient présentes, représentant 45 chemins privés différents sur une possibilité de 89 chemins privés. La réunion a duré plus de deux heures, une présentation a été faite par monsieur le maire Gino Moretti qui était accompagné de madame Ginette Caza, conseillère du district 1 et de monsieur Denis Lévesque, directeur général.

Suite aux présentations du résumé des actions faites par le comité, ainsi qu'un survol sommaire du guide des chemins privés. Monsieur le maire ainsi que le directeur général ont répondu a des questions venant des citoyens. Nous sommes d'avis que les gens ont apprécié leur rencontre et certains citoyens en ont profité pour nous rencontrer en privé pour des situations plus personnelles qui nécessiteront des interventions dans certains cas, de l'administration municipale.

« Je suis heureux, de voir la participation à cette rencontre de plus de 51% de nos chemins privés », mentionne le maire Gino Moretti. Le comité des chemins privés est composé du maire, qui en assume la présidence, de messieurs Claude Patenaude, Urgel Carrière, Alain Fournier, Ilan Shulman et du directeur général qui est le secrétaire.

Au cours des prochains mois, le comité prendra en délibération les discussions ainsi que les questions soulevées par les gens présents. Un nouveau sondage sera effectué à l'automne pour continuer de bien connaître les besoins des résidents des chemins privés.

URGENT

Nous recherchons activement des sauveteurs pour la plage de Saint-Anicet! Afin de vous offrir ce service cet été, nous avons trois postes à combler.
Parlez-en autour de vous!
Tous les détails : stanicet.com/offres-demploi

Offres d'emploi

Sauveteur de plage

FORMATION ET EXIGENCES

- Être âgé de 17 ans et plus;
- Être rigoureux, responsable et autonome;
- Posséder de bonnes habiletés en communications interpersonnelles;
- Avoir une bonne maîtrise de soi;
- Qualification de sauveteurs national et secourisme.

NATURE DU POSTE

- Poste saisonnier (de juin à août);
- Horaire variable entre 24h et 35h par semaine (jour et fin de semaine);
- Salaire de 20.29 $ de l'heure.

Toutes personnes intéressées à poser sa candidature, doit faire parvenir son curriculum vitae par courriel ou en personne : dg@stanicet.com ou 335 avenue Jules-Léger, Saint-Anicet.

Animateur de camp de jour

FORMATION ET EXIGENCES

- Être âgé entre 16 et 30 ans;
- Bonne connaissance du français et de l'anglais;
- Premiers soins / RCR est un atout;
- Bonne capacité d'animation de groupe;
- Expérience auprès de la clientèle 5-12 ans.

NATURE DU POSTE

- Poste saisonnier (de juin à août);
- Horaire 40 h par semaine (jour ;
- Salaire de 16 $ de l'heure.

Faire parvenir votre curriculum vitae ainsi qu'une lettre de motivation à uaf.reception@gmail.com

MOTS DES DÉPARTEMENTS

Service incendie

APPEL À TOUS LES CITOYENS, ON A BESOIN DE VOUS…

Le Service de sécurité incendie de la Municipalité de Saint-Anicet est toujours en recrutement pour des postes de pompiers (ères) volontaires, premiers répondants ou les deux.

JOIGNEZ-VOUS À NOUS:

Les personnes intéressées à soumettre leur service sont priées d'envoyer leur curriculum vitae par la poste ou par courriel à l'adresse suivante :

Municipalité de Saint-Anicet
Service de sécurité incendie
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet, Québec J0S 1M0
pompiers@stanicet.com

Rapport avril & mai 2022

3	Appels urgences
1	Entraides Mutuelles
6	Accidents, feux, alarmes
1	Urgences nautiques
0	Divers
11	Appels totaux

Travaux publics

ATTENTION COLLECTES ZONES 6 ET 7 DEVANCÉES

La collecte d'ordure des zones 6 et 7 sera devancée au jeudi 23 juin 2022 en raison de la Fête nationale du Québec et jeudi 30 juin 2022 en raison de la Fête du Canada.

SITE DE MATÉRIAUX SECS (NUMÉRO DE LAISSER-PASSER OBLIGATOIRE)

Chaque propriété a droit, pour l'année 2022, à **UN laissez-passer gratuit** pour le site de matériaux secs. Ce laissez-passer est valide pour une remorque de dimension 4'x8' ou une boîte de camion type « pick-up ». Pour se prévaloir de ce service vous devez appeler à l'Hôtel de Ville, envoyez un courriel à communication@stanicet.com ou faire une demande en ligne par Voilà! afin d'obtenir votre numéro de laissez-passer. Ouvert seulement les 1ers et 3ièmes samedis de chaque mois de 8 h à midi.

SITE DE RÉSIDUS VERTS

Ce site situé au 4000, chemin Neuf est ouvert du vendredi 12 h au lundi 12 h. Site pour branches, feuilles, gazon et algues laissés à leurs états naturels.

Gabriel Trevino
Directeur des Travaux Publics
Garage municipal de Saint Anicet
5001 route 132,
Saint Anicet (Québec) J0S 1M0
Téléphone: 450 264-4302
gtrevino@stanicet.com

Urbanisme

BIENVENUE À MARC BOUCHARD, AIDE INSPECTEUR

Le conseil municipal a entériné la recommandation du directeur général et a autorisé l'embauche de monsieur Marc Bouchard au poste d'aide inspecteur. M Bouchard est entré en fonction le 7 juin dernier et détient de l'expérience en inspection municipale, en relations de travail, en sécurité sociale et en évaluation résidentielle. Vous l'avez peut-être déjà vu par le passé sur le territoire de la Municipalité lorsqu'il travaillait pour une de nos firmes d'évaluation foncière.

Bienvenue à la Municipalité de Saint-Anicet Marc!

TRAITEMENT DES DEMANDES

Notez que nous recevons en ce moment un volume exceptionnel d'appels, de courriels, de demandes de permis, de certificats et autres. Pour cette raison, il se peut que le délai de traitement des demandes soit supérieur à la normale. Toutefois, nous travaillons très fort afin de maintenir un délai général moyen autour de deux (2) à trois (3) semaines. Soyez assurés que nous répondrons à vos demandes et y donnerons suite. Veuillez s'il vous plait **éviter de laisser plus d'un message sur un même sujet**, par souci de productivité, de maximisation de nos ressources et du service client.

Merci de votre patience et de votre collaboration!

JE SÉCURISE MA PISCINE, C'EST MA RESPONSABILITÉ

En réponse à une recommandation formulée par plusieurs coroners au cours des dernières années et dans un souci de réduire les risques de noyade de jeunes enfants, le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation (MAMH) a annoncé en 2021 un renforcement des règles applicables en matière de sécurité des piscines résidentielles. Le Règlement sur la sécurité des piscines résidentielles s'appliquera désormais à toutes les piscines, peu importe leur date d'installation.

À l'approche de la période estivale, rappelons que désormais**, tous propriétaires de piscines auront jusqu'au 1er juillet 2023 pour se conformer au Règlement**.

Pour en savoir davantage sur les mesures de sécurité à respecter lors de la mise en place d'une piscine résidentielle ou pour une installation existante, visitez le **quebec.ca/piscinesresidentielles.** Rappelons qu'un permis municipal est requis pour installer une piscine, pour construire une enceinte ainsi qu'une plateforme ou une terrasse donnant accès à une piscine.

TRAVAUX EN TÊTE!

N'oubliez pas de faire votre demande de permis avant de débuter vos travaux. Les permis et les certificats sont un moyen, pour les municipalités, de s'assurer du respect des normes applicables **AVANT que ne débutent les travaux**. Lorsqu'un permis ou un certificat vous est accordé, c'est qu'un inspecteur est arrivé à la conclusion que l'intervention projetée était conforme aux règlements d'urbanisme municipaux. C'est la raison pour laquelle une demande de permis doit être accompagnée des documents nécessaires à cette analyse et qu'un délai de traitement est à prévoir. C'est également pourquoi les travaux ne peuvent commencer avant que le permis ne soit délivré, payé et récupéré. Celui-ci pourrait contenir de légers ajustements afin que le projet soit conforme. L'émission d'un permis est une autorisation de construire ou de faire ce qui est demandé et cette demande doit être écrite, détaillée, signée et payée. C'est une procédure légale qui peut s'avérer complexe pour certains. Nous vous offrons donc une panoplie d'informations sur notre site Web sous l'onglet Service aux citoyens / permis. En cas de doute, contactez-nous.

LICENCE POUR ROULOTTE

L'arrivée de l'été lève le voile sur une toute nouvelle saison de camping, au grand bonheur des amateurs de camping. Bien sûr, il y a quelques entreprises touristiques ou le camping est possible dans notre belle Municipalité. Cependant, pouvez-vous installer votre roulotte, tente-roulotte ou tente où vous voulez? Malheureusement non! L'utilisation d'une roulotte, tente-roulotte ou d'un motorisé hors d'un terrain de camping n'est pas autorisée même en période de vacances. Cependant, nous sommes dans la deuxième année de notre projet pilote de deux (2) ans qui vous permet de faire une demande de licence pour l'utilisation d'une roulotte au cout de 25 $. Cette licence est valide pour une période de quinze (15) jours et elles peuvent être émises entre le 1er mai et le 15 octobre. Vous devez prévoir un délai de quinze (15) jours après la date du dépôt de la demande pour l'obtention de la licence. Certaines conditions doivent être respectées, vous trouverez les détails sur le site Web (règlement numéro 541).

LICENCE POUR POULAILLER EN ZONE BLANCHE

Nous sommes déjà rendus à la dernière année de notre projet pilote autorisant la garde de poules pondeuses, sous certaines conditions, en milieu résidentiel sur le territoire de la Municipalité de Saint-Anicet. Le projet pilote permet l'émission de 25 licences et une seule licence peut être émise par propriété. Le projet pilote permet la garde de 2 à 5 poules sur un terrain ayant une superficie minimale de 2 787 mètres carrés (29 999 pieds carrés) où est érigée une habitation unifamiliale isolée, utilisée comme résidence permanente, située à l'extérieur de la zone agricole, à la condition que le gardien possède une licence à cet effet délivrée par la Municipalité de Saint-Anicet. Plusieurs conditions doivent être respectées, vous trouverez les détails sur le site Web (règlement numéro 540).

Andrea Geary
Responsable de l'urbanisme et de l'inspection
335, avenue Jules-Léger
Saint-Anicet (Québec) J0S 1MO
Téléphone : 450 264-2555 poste 15
ageary@stanicet.com

Municipalité de Saint-Anicet

FAITS SAILLANTS
DU RAPPORT FINANCIER
ET DU RAPPORT DU VÉRIFICATEUR EXTERNE
AU 31 DÉCEMBRE 2021

Présenté à la séance ordinaire du
6 juin 2022

Membres du conseil municipal

Monsieur Gino Moretti, maire
Madame Ginette Caza, conseillère district #1
Monsieur Marius Trépanier, conseiller district #2
Madame Audrey Caza, conseillère district #3
Madame Sylvie Tourangeau, conseillère district #4
Madame Anne-Marie Leblanc, conseillère district #5
Madame Lyne Cardinal, conseillère district #6

Chères Anicetoises, chers Anicetois,

La Loi 122 abolit l'obligation du maire de faire un fait rapport sur la situation financière de la Municipalité au cours d'une séance du conseil pour adoption. En contrepartie, la Loi prévoit les mesures suivantes : Le maire doit lors de la séance ordinaire du conseil tenue en juin, faire rapport aux citoyens des faits saillants du rapport financier, du rapport du vérificateur général et du rapport du vérificateur externe. Ce rapport est diffusé sur le territoire de la Municipalité conformément aux modalités déterminées par le conseil.

Nous vous présentons :

- Faits saillants du rapport financier 2021
- Du rapport de l'auditeur indépendant

ÉTATS FINANCIERS

	Budget 2021	Réalisations 31 décembre 2021
REVENUS		
Fonctionnement	4 859 032	5 100 467
Investissement	300 000	1 369 108
	5 159 032	6 469 575
CHARGES	5 409 935	5 441 189
Excédent (déficit) de l'exercice	-250 903	1 028 386
Moins: revenus d'investissement	-300 000	-1 369 108
Excédent (déficit) de fonctionnement de l'exercice avant conciliation à des fins fiscales	-550 903	-340 722
Éléments de conciliation à des fins fiscales		
Amortissement des immobilisations	583 525	615 651
Remboursement de la dette à long terme	-158 341	-153 873
Affectations:		
Activités d'investissement	-65 000	-83 606
Excédent (déficit) accumulé	190 719	154 178
Autres éléments de conciliation		118 890
	550 903	651 240
Exécent (déficit) de fonctionnement de l'exercice à des fins fiscales	0	310 518

Tout d'abord, j'ai le plaisir de vous présenter le rapport sur les faits saillants de l'exercice financier 2021. Les états financiers démontrent que nous avons dégagé un surplus de 310 518$ pour l'année 2021, résultat d'une saine gestion et d'un contrôle rigoureux des finances publiques. Ces résultats positifs sont notamment attribuables au développement de

notre Municipalité et un marché immobilier très actif qui a engendré des revenus supplémentaires en matière de droits de mutation. D'autre part, des économies ont été réalisées au niveau des dépenses, principalement aux activités de loisirs, au déneigement et aux parcs.

L'année qui s'est terminée le 31 décembre 2021, les revenus de la Municipalité se sont chiffrés à 6 469 575$ alors que les charges s'élevaient à 5 441 189 $, ce qui nous a amenés à un excédent de l'exercice de 1 028 386$ avant conciliation à des fins fiscales. Une fois cette conciliation effectuée, nous obtenons un excédent de 310 518$.

- Revenus additionnels nets de 1 310 543 $ avec des suppléments de 31 254 $
- Excédent du rapport financier consolidé 307 079 $
- Réduction de la dette à l'ensemble de la Municipalité pour 2021 de: 264 745 $

À la fin de l'exercice financier 2021, la dette à long terme de la Municipalité était de 2 510 032 $. Incluant les revenus futurs découlant des ententes conclues avec le Gouvernement du Québec.

Rapport de l'auditeur externe BCGO s.e.n.c.r.l. les états financiers consolidés donnent, dans tous les aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Anicet et des organismes partenaires, ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (sa dette nette) et de ses flux de trésorerie consolidés.

Rapport de l'auditeur indépendant

De l'avis des auditeurs, les états financiers consolidés donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de la Municipalité de Saint-Anicet au 31 décembre 2021 ainsi que des résultats de ses activités, de la variation de ses actifs financiers nets (de sa dette nette) et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux normes comptables canadiennes pour le secteur public.

La firme BCGO. s.e.n.c.r.l. a été retenu pour la vérification obligatoire des comptes de la Municipalité, tenus par le directeur général et secrétaire-trésorière, en vertu du Code municipal de la province de Québec.

Constatations découlant de l'audit

Dans son rapport pour l'exercice qui se terminait le 31 décembre 2021, l'auditeur BCGO s.e.n.c.r.l. a relevé les faiblesses suivantes dans la conception ou la mise en œuvre du contrôle interne à l'égard de l'information financière.

- L'opinion de l'auditeur soulève une réserve concernant l'exhaustivité des droits des carrières et sablières, puisque nous n'avons pas mis en place des mesures pour nous assurer de l'exactitude des déclarations produites par les exploitants

RÉALISATIONS 2021

Pour que la gouvernance municipale soit transparente, légitime et crédible, une organisation municipale se doit d'informer ses citoyens de son fonctionnement et de la performance de ses différents services.

Je suis heureux de saisir cette occasion pour fournir « les faits saillants sur la situation financière » aux citoyens de Saint-Anicet concernant la situation financière au 31 décembre 2021.

RÉALISATIONS 2021

Des investissements dynamiques pour assurer l'innovation et la sécurité de nos citoyens:

- Réfection au niveau de la voirie, Chemin Leahy entre Montée Cazaville et Cooper, une partie du Chemin de Planches et la 132e Avenue ;
- Début des travaux pour le remplacement de l'éclairage de rue au DEL ;
- Remplacement d'une partie des appareils de protections respiratoires du service de sécurité incendie ;
- Création d'un fonds pour les infrastructures (routières, mobilier roulant et bâtiments municipaux).

Le conseil veut continuer d'offrir à ces citoyens une qualité de service à la hauteur de leurs attentes.

À ce moment, j'aimerais remercier tous les résidents pour leur patience pendant la pandémie COVID-19 et pour la participation active aux consignes et directives du gouvernement.

ORIENTATIONS 2022

Le conseil municipal entend poursuivre les événements actuels tout en maintenant un entretien adéquat des routes, des bâtiments municipaux, des services d'égout et d'incendie. Cette année, la Municipalité met en place un service de camp de jour. Au niveau des parcs et des espaces verts, nous terminerons les travaux du Parc intergénérationnel, et avons débuté un plan directeur pour connaître les intentions des citoyens concernant leurs besoins en parc et espace vert.

Au niveau de l'environnement, la Municipalité mettra en place en 2023, la collecte des matières organiques (bac brun), tout le travail de planification et de séance d'information sera fait d'ici la fin de l'année, nous travaillons aussi à l'implantation d'un écocentre près du garage municipal.

La créativité doit prendre une plus grande place dans notre milieu municipal, si l'on veut atteindre nos orientations 2022. N'oubliez pas que la clé du succès : est notre passion pour la Municipalité de Saint-Anicet.

INFORMATIONS

La population de Saint-Anicet est de 2733 personnes selon la Gazette officielle du Québec pour l'année 2021. La Municipalité compte 2759 unités d'évaluation.

	2021	2022
Évaluation foncière imposable	558 377 100 $	708 464 300 $
Taux de taxe foncière générale	0,5201 $/100 $	0,4306 $/100 $
Taxes spéciales pour le service de la dette	0,1857 $/100 $	0,1690 $/100 $
Taxe d'enlèvement des ordures	107,01 $	147,13 $

CONCLUSION

J'espère que la publication de ce rapport vous permettra de mieux comprendre les rôles, les responsabilités de la situation financière de votre municipalité, d'apprendre davantage sur des aspects souvent méconnus, mais tout de même indispensables à son bon fonctionnement. Une situation que plusieurs municipalités envient.

En terminant, je tiens à remercier tous les membres du Conseil municipal, pour tout le temps investi et le travail accompli. Remercier notre directeur général, M. Denis Lévesque, je tiens à souligner et remercier les employés municipaux pour leur travail et dévouement pour la Municipalité de Saint-Anicet.

Gino Moretti, maire

La Municipalité de Saint-Anicet est le paradis de la MRC du Haut-Saint-Laurent et la perle de la province, un endroit convoité pour y vivre, travailler, prendre des vacances ou sa retraite.

HORAIRE ESTIVAL
28 JUIN AU 26 AOÛT
HEURES D'OUVERTURE

MARDI
13 H À 16 H
17 H À 20 H

MERCREDI
9 H 30 À 12 H
13 H À 17 H

JEUDI
13 H À 17 H

VENDREDI
13 H À 16 H

SAMEDI
9 H 30 À 12 H

FERMÉ LE 24 JUIN ET LE 1ER JUILLET 2022 !

Quelques nouveautés sur les rayons

- Âmes animales (J.R. Dos Santos)
- Gens du nord (Perrine Leblanc)
- La résiliente (Micheline Duff)
- Collations énergisantes (Madame Labriski)
- Cueillir la forêt (Gérald Le Gal)

Et bien plus encore!

BIBLIOTHÈQUE MUNICIPALE-SCOLAIRE

reseaubibliomonteregie.qc.ca
stanicet.com/bibliothèque
1547, route 132, Saint-Anicet, Québec, J0S 1M0
450 264-9431
biblio@stanicet.com

Suivez-nous sur Facebook/Municipalité de Saint-Anicet

CLUB DE LECTURE JEUNESSE

*Cet été, soit créatif et viens découvrir l'**ART** sous toutes ses formes!*

Les mercredis du 6 juillet au 10 août 2022 de 10 h à 11 h 30.

6 juillet 2022	**Viens découvrir l'art qui voyage !**
13 juillet 2022	**Poésie & littérature**
20 juillet 2022	**En avant la musique !**
27 juillet 2022	**L'art de la scène et ses métiers (Incluant un invité surprise)**
3 août 2022	**Création d'une BD collective**
10 août 2022	**Place au spectacle !**

Pour les enfants de 6 à 10 ans !

Une réservation est requise pour participer aux ateliers.

Animation estivale 2022

(VOUS AVEZ REÇU UN DÉPLIANT PAR LA POSTE EN DÉBUT JUIN)

8 Juillet - Cinéma en plein air
20 h 30
Parc du centre communautaire

16 Juillet - Cirque pour enfants **(Gigi et ses 1001 tours!)**
10 h (enfants **0 à 3 ans**), 11 h (enfants de **4 à 7 ans**)
Parc du centre communautaire

29 Juillet - Ciné-Piano **(Roman Zavada)**
20 h 30
Parc du centre communautaire

5 août - Concert en plein air **(Les Pops)**
20 h
Parc du centre communautaire

13 août - Théâtre pour enfants **(Le castelet voyageur)**
10 h
Parc du centre communautaire

19 août- Cinéma en plein air
20 h 30
Parc du centre communautaire

28 août - Stradivarius au cinéma **(Alexandre Da Costa)**
14 h 30
Parc du centre communautaire

DEVENIR BÉNÉVOLE POUR LES ÉVÉNEMENTS MUNICIPAUX

Vous souhaitez vous impliquez dans votre communauté?
Vous voulez rencontrer de nouvelles personnes?
Vous avez des idées?

Inscrivez-vous sur notre liste de bénévoles pour les événements municipaux. Tout au long de l'année, nous avons besoin de votre aide afin d'offrir à la population une programmation variée et amusante. Nous avons plusieurs postes à combler selon vos disponibilités et les événements :

- **Accueil**
- **Stationnement**
- **Kiosque**
- **Montage/Démontage**

Veuillez contacter Fannie Fournier, responsable de la bibliothèque et des activités au 450-264-9431 ou biblio@stanicet.com .

« Si le bénévolat n'est pas payé ce n'est pas parce qu'il ne vaut rien ... C'est qu'il n'a pas de prix. »
- Sherry Anderson

LES ORGANISMES

ASSOCIATION DES CANAUX DE SAINT-ANICET (ACSA)

Association des canaux de St-Anicet

– AVIS DE CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE (AGA) – 2022

L'Association des Canaux de St-Anicet (ACSA) tiendra son Assemblée Générale Annuelle (AGA) au centre communautaire de Saint-Anicet (Église) situé au 1560 rue Saint-Anicet, Saint-Anicet, samedi le 2 Juillet 2022 à 9 h.

Pour y participer, il est requis d'être préinscrit en confirmant votre présence, selon les modalités présentées plus bas et ce, **avant** le 28 juin à 16 h.

Cette AGA, permettra de présenter notamment un rapport des activités, bilan, objectifs à venir, le statut sur ses finances, ainsi que de procéder aux élections des administrateurs des sièges #2, -#4 et #6.

**D'ailleurs si un poste d'administrateur au sein de l'ACSA vous intéresse, nous vous demandons de nous faire parvenir votre candidature avant le 17 juin 2022 par courriel association.canaux@gmail.com.*

Qui peut participer à cette AGA ?

Tous les membres propriétaires riverains à un canal (votant) et/ou membre ami (non-votant.)
Lors de cette première assemblée en présentielle, il vous sera possible de devenir membre directement sur place.

Pour vous inscrire à l'AGA :

Comme mentionné précédemment, une préinscription obligatoire peut se faire par voie de courriel avant le 28 juin 2022 à 16 h à l'adresse suivante : *association.canaux@gmail.com*

Pour que votre inscription soit valable, votre courriel doit contenir au minimum, les informations suivantes :

- Votre prénom et nom,
- Le cas échéant, le nom de l'entreprise si celle-ci constitue le propriétaire d'un terrain riverain,
- L'adresse complète de votre propriété sise dans la municipalité de Saint-Anicet,
- Votre adresse permanente,
- Numéro de téléphone où l'on peut vous rejoindre.

Au plaisir de vous voir en grand nombre à l'AGA !

Marie Rachel Charlebois
Présidente

Ordre du jour :

Ouverture de la rencontre
Appel des présences
Lecture et adoption de l'ordre du jour
Élection d'un(e) président(e) et d'un(e) secrétaire d'Assemblée
Mission
Actions réalisées (Vs. Objectifs 2021-2022)
Objectifs 2022-2023
Élection des postes vacants membres du conseil d'administration (*Sièges 2-4-6)*
Statut des finances
Varia
Questions
Clôture de l'assemblée

MESSE ANGLOPHONE le 3 juillet 2022, à 11 h

En cette période estivale, nous aimerions souhaiter la bienvenue à nos voisins américains, qui, depuis deux (2) ans, n'ont pu venir nous rendre visite suite aux fermetures des frontières. La messe du dimanche 3 juillet 2022 sera célébrée en anglais.

VISITE D'AMITIÉ de Mgr Noël Simard, dimanche le 10 juillet 2022, à la messe de 11 h, à l'église de Saint-Anicet.

PAROISSE SAINT-LAURENT

Quelques nouvelles de votre Société historique – ÉTÉ 2022

L'été est arrivé, la pandémie n'est plus! La Société historique relance ses activités et vous propose :

- Un minimarché ouvert du mercredi au dimanche, de 11h à 17h entre le 25 juin et le 14 août. Plus d'une dizaine de producteurs locaux vous offrent des produits variés.
- Une exposition pour commémorer le 100e anniversaire du Cercle de Fermières de Saint-Anicet, tout l'été dans notre local. Une centaine d'objets d'artisanat confectionnés au fil du temps.
- Un parcours patrimonial dans le village. Il s'agit d'une excursion guidée de 45 minutes au cœur de l'histoire et de l'architecture de différentes maisons patrimoniales de Saint-Anicet. Il y a plusieurs départs tout l'été. Pour le calendrier, les horaires et les modalités d'inscription, visitez notre site Web ou venez nous voir au local.

Vous connaissez une étudiante ou un étudiant à la recherche d'un emploi d'été enrichissant, n'hésitez pas à nous le référer.

Suivez-nous sur Facebook :
facebook.com/SocieteHistoriquedeSaintAnicet

et sur notre site Web :

historique-st-anicet.ca/

Les gens de la région ont appuyé CIEL

Après une course contre la montre pour respecter l'échéance de l'offre d'achat, le *Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)* a lancé une campagne de financement qui a permis de réunir les fonds nécessaires à l'acquisition d'un territoire boisé de 84 hectares.

En effet, c'est le 24 mai dernier que les deux mandataires de CIEL, Jean-Marie Latreille et Jean-Luc Génier ont signé le contrat d'achat du lot situé au 3116, rang 4 à Godmanchester. Une servitude de conservation intégrale à perpétuité sur ce lot a été incluse dans le contrat.

L'organisme tient à remercier tous les contributeurs qui, par leur générosité et leur conscience environnementale, ont permis cet ajout d'aires de conservation dans notre région. CIEL est maintenant le propriétaire de près de 240 hectares de terres destinées à la conservation de notre patrimoine naturel. C'est un beau cadeau de biodiversité pour les générations futures!

Jean-Marie Latreille, Jean-Luc Génier, André Hébert et Pierre Léger sur le site du nouveau territoire le 24 mai dernier.

Rappelons que le Centre d'intendance écologique Latreille est un organisme à but non-lucratif, fondé en 1996, qui a pour objectif d'acquérir et de conserver des territoires ayant une valeur écologique.

Denise St-Germain, sec. très. Centre d'intendance écologique Latreille (CIEL)
4985 Montée Quesnel, Saint-Anicet, 450-264-5860

PETIT RAPPEL

PAIEMENT DE TAXES MUNICIPALES

Le 2e versement des taxes municipales **était dû le 15 juin** 2022.

CARAVANE NOTREAU

Samedi 9 juillet de 10 h et 13 h
La Caravane sera dans le stationnement de l'Hôtel de Ville, pour vous offrir le service d'analyse d'eau à prix réduit. Vous pouvez vous procurez d'avance, des bouteilles au bureau de l'Hôtel de Ville.

COLLECTES DE RDD

Samedi, 23 juillet, de 8 h 30 à 16 h
Municipalité d'Ormstown 9, rue Saint-Paul (écocentre)

Vendredi, 12 août, de 8 h 30 à 16 h
Municipalité de Havelock 481, route 203 (garage municipal)

Vendredi, 16 septembre, de 8 h 30 à 16 h
Municipalité de Sainte-Barbe 470, chemin de l'Église (Hôtel de Ville)

DESCENTE À BATEAU

La descente à bateau située sur l'Avenue de la Fabrique sera fermée le 22, 23 et 24 juillet 2022 pour la fin de semaine festive.
stanicet.com/evenement/evadez-vous-pres-de-chez-vous

VENTE DE BRIC-À-BRAC

Les ventes de bric-à-brac auront lieux sur le territoire de Saint-Anicet le 22, 23, 24, 29, 30 et 31 juillet 2022 et le 5, 6, 7, 12, 13 et 14 août 2022

PAIEMENT DES TAXES MUNICIPALES

Le 3e versement des taxes municipales **sera dû le 15 août** 2022.

Grippe aviaire
La présence de l'influenza aviaire hautement pathogène H5N1 a été détectée au Québec et au Canada chez des oiseaux sauvages et des oiseaux d'élevage. Si vous avez besoin d'informer consultez l'information disponible sur la page Web :Grippe aviaire | Gouvernement du Québec (quebec.ca).

Maintien de la surveillance rehaussée de la rage du raton laveur en Estrie et en Montérégie
Pour signaler la présence de ces animaux suspects en toute saison, composez le 1 877 346-6763, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 30 ou en tout temps au Québec.ca/rageduratonlaveur.

VOICI LES ACTIVITÉS OFFERTES (CONTACTER LES RESPONSABLES)

Ces activités sont disponibles

CARDIO 60 +

Responsable: Micheline Larocque
Téléphone: 450 264-8246

Lundi et mercredi de 9 h à 10 h
1560, rue Saint-Anicet

FALUN DAFA est une pratique ancienne pour améliorer l'esprit et le corps. C'est une méthode de cultivation personnelle
et de méditation fondée sur le principe «*Authenticié – Bien-veillance – Tolérance*» (Caractéristiques de l'Univers)
La pratique constante du Falun Dafa améliore la santé, développe l'altruisme et permet d'atteindre l'équilibre intérieur.
Falun Dafa est pratiqué dans plus de 100 pays à travers le monde par des gens de tout âge et origine. Il est enseigné GRATUITEMENT et peut être pratiqué individuellement ou en groupe.
Cours gratuit. sur votre ordinateur ou tablette. S'inscrire à: *http://www.learnfalungong.com/fr*
falundafa.org

Saint-Anicet Mardi: 9 h (333, avenue Jules-Léger)
Salaberry-de-Valleyfield Vendredi: 12 h 30 + Nouvel horaire à préciser
Responsable : **Carolle Caza** Téléphone: 450 264-6064 ou 514 973-6064

NOUVEAUTÉ

DANSE

Responsable: Pierrette Authote
Téléphone: 450 377-3587

Les mercredis suivants;
22 juin.2022;
6 et 20 juillet 2022;
3 août 2022.
De 11 h 30 à 15 h 30

Ces activités feront relâches pour l'été

BRIDGE

DANSE
Responsable
Lise Guinard

CARDIO STEP

KARATÉ

CROSSFIT

SACS DE SABLE

VEUILLEZ NOUS CONTACTER POUR PROMOUVOIR DES ACTIVITÉS OFFERTES AUX CITOYENS DE SAINT-ANICET